



CE - DG EAC

JEUNESSE - Service volontaire européen (SVE)

Prochaine échéance 1 février 2005

Le Service Volontaire Européen (SVE) permet à des jeunes de 18 à 25 ans de faire du volontariat dans des organisations à but non lucratif actives dans les domaines du social, de l'environnement ou de la culture. Les jeunes volontaires partent dans un autre pays d'Europe pour une période allant de 6 mois à un an.

Le service volontaire européen constitue l'action 2 de JEUNESSE, programme favorisant la mobilité des jeunes de 15 à 25 ans en dehors des structures scolaires.

Le programme JEUNESSE contient 5 actions :

1. Echanges de groupes de jeunes (Action 1) Echanges de groupes de jeunes de 15 à 25 ans.
2. Service volontaire européen - SVE (Action 2) Service volontaire destiné aux jeunes de 18 à 25 ans.
3. Initiatives de jeunes (Action 3) Soutien aux projets de jeunes.
4. Actions conjointes (Action 4) Soutien aux projets liés aux programmes communautaires LEONARDO DA VINCI (formation) et SOCRATES (éducation).
5. Mesures d'accompagnement (Action 5) Soutien à ceux qui travaillent auprès des jeunes pour la mise en œuvre de nouveaux projets destinés aux jeunes et l'amélioration de leur qualité.

Principaux objectifs du SVE :

- Aider les jeunes à s'insérer à la société.
- Offrir un service de solidarité, social et culturel.
- Soutenir les organisations d'Europe ayant des activités d'intérêt général et les encourager à coopérer entre elles.

Les jeunes volontaires effectuent des activités d'intérêt général dans différents domaines : environnement, art et culture, animation auprès d'enfants, de jeunes, de personnes âgées, patrimoine, sport et loisirs.

Le SVE est basé sur un partenariat à trois : le jeune volontaire, une structure d'envoi et une structure d'accueil.

Les jeunes volontaires doivent avoir entre 18 et 25 ans. Ils doivent être résidents dans un pays participant au programme. Aucun critère de formation ou de diplôme n'est requis. L'une des principales priorités de ce programme est de permettre aux jeunes défavorisés d'effectuer un SVE de courte durée (de 3 semaines à 6 mois).

Les organisations non gouvernementales, les associations, les collectivités territoriales ou d'autres organisations à but non lucratif peuvent devenir des structures d'accueil ou d'envoi.

Les projets se déroulent dans les pays « programme » : Etats membres de l'Union européenne, pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) et dans les pays candidats (Bulgarie et Roumanie). Un nombre limité de projets peuvent avoir lieu dans d'autres pays du monde (pays tiers). Liste des pays tiers :

http://europa.eu.int/comm/youth/program/guide/other_countries_en.html

Le programme JEUNESSE prévoit 5 échéances annuelles (1er février, 1er avril, 1er juin, 1er septembre et 1er novembre).

Pour les projets prévoyant la participation de pays tiers, il y a 3 échéances annuelles (1er février, 1er juin et 1er novembre).

http://europa.eu.int/comm/youth/program/index_en.html

<http://www.injep.fr/prog/SVE/index.html>

Que faire après un Service Volontaire Européen ? A leur retour, les jeunes volontaires peuvent bénéficier de l'Action 3 (Initiatives de jeunes, Capital avenir) pour réaliser un projet de développement personnel ou professionnel.

Contact

DG EAC D.1 - European Voluntary Service

Commission Européen - DG Education et Culture

200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, Belgique

Téléphone: +32 2 2951100

Fax: + 32 2 2994158

e-mail: youth@cec.eu.int

Internet: http://europa.eu.int/comm/youth/index_en.html

Structure for Operational Support (SOS) for the European Voluntary Service

DG EAC D - Citizenship and Youth

DG Education and Culture

e-mail: volunteers@socleoyouth.be

Internet: http://europa.eu.int/comm/youth/program/sos/index_en.html

Agence française du programme européen Jeunesse (INJEP)

Parc du Val Flory

9-11, rue Paul-Leplat, F-78160 Marly-Le-Roi, France

Téléphone: + 33 + (0)1 39 17 27 70

Fax: + 33 + (0)1 39 17 27 57

e-mail: perpignaa@injep.fr

Internet: <http://www.injep.fr>

contact: Emmanuelle Perpignaa, Chargée de communication

CRIJ Centre régional information jeunesse / IPE Info-Point Europe Champagne-Ardenne

41, rue de Talleyrand, F-51100 Reims, France

Téléphone: + 33 + (0)3 26 79 84 75

Fax: + 33 + (0)3 26 79 84 72

e-mail: ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

Internet: <http://www.crij-ca.fr/>

contact: Raphaël Perez, Responsable

CRIJ Centre régional information jeunesse / IPE Info-Point Europe Basse-Normandie

16, rue Neuve-Saint-Jean, F-14000 Caen, France

Téléphone: + 33 + (0)2 31 27 80 30

Fax: + 33 + (0)2 31 27 80 39

e-mail: ipe@crij-bn.org

Internet: <http://www.ipe.crij-bn.org>

contact: Christel Verger, Responsable de l'IPE

CRIJ Centre régional information jeunesse - Limousin
27, boulevard de la Corderie, F-87031 Limoges, France
Téléphone: + 33 + (0)5 55 45 18 68
Fax: + 33 + (0)5 55 45 18 76
e-mail: europe@crijlimousin.org
Internet: <http://www.crijlimousin.org>
contact: Arnaud Diederichs, Documentaliste

CRIJ Centre régional information jeunesse - Poitou-Charentes
64, rue Gambetta, BP 176, F-86004 Poitiers, France
Téléphone: + 33 + (0)5 49 60 68 73
Fax: + 33 + (0)5 49 60 68 70
e-mail: europe@crij-poitiers.org
Internet: <http://www.crij-poitiers.org>
contact: Vincent Boutin, Documentaliste

Service volontaire européen c/o CIDJ
101, quai Branly, F-75740 Paris, France
Téléphone: + 33 + (0)1 44 49 29 28
Fax: + 33 + (0)1 40 65 02 61
e-mail: sve@cidj.com
Internet: <http://www.cidj.com>